

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2033

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le programme décennal d'immobilisations 2024 - 2033 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le

Lundi 2 octobre 2023 à 19 h 15, Maison de la culture, 465, avenue du Mont-Royal Est,

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Fait à Montréal, le 15 septembre 2023

Le secrétaire d'arrondissement substitut, Simon Provost-Goupil



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement pour l'adoption du programme des dépenses d'immobilisations pour 2024 - 2033 a paru ce jour sur le site Internet de l'arrondissement.

de l'arrondissement.	2024 - 2033	a paru ce jour	Sui	ic site	IIILEIIII
Fait à Montréal, le 15 septembre 2023.					

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Simon Provost-Goupil